



LES PLAISIRS DE L'HIVER. — Au cours des dernières années, les sports d'hiver ont connu une vogue croissante avec l'encouragement du ministère québécois du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Au mont Sainte-Anne-de-Beaupré, se trouve une des nombreuses stations de ski du Québec. Les cabines du téléphérique peuvent transporter skieurs et visiteurs jusqu'au sommet du mont en 14 minutes seulement. C'est dans un décor incomparablement beau, sillonné de pistes d'une longueur totale de 17 milles, que les amateurs de ski peuvent s'adonner à leur sport préféré.

ST-ANSELME

MALGRE LE FEU, LA MEUNERIE COOPERATIVE POURSUIT SES ACTIVITES

Le bureau de la direction de la meunerie coopérative de St-Anselme a fait des appels d'offre pour la reconstruction de ses locaux incendiés à St-Anselme.

Les demandes de soumission ont été faites pour une bâtisse com-

plètement à l'épreuve du feu, qui sera construite de béton et d'acier. Le bureau de direction doit se réunir vers le 15 janvier pour prendre une décision finale dans cette affaire. Entre temps, tous les clients de la meunerie conti-

nent de s'approvisionner à cet endroit et la meunerie de St-Anselme a conclu des ententes avec les meuneries des alentours afin de pouvoir fournir à la demande de ses clients.

ST-HENRI

UNIFICATION DES TROIS MUNICIPALITES POUR LA PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

Les trois municipalités de St-Henri en sont venues à un accord de principe sur leur unification en ce qui concerne la protection contre les incendies.

Avant de prendre une décision finale les municipalités attendront les soumissions qui leur seront fournies pour le 25 janvier 1971 concernant la construction d'un poste de pompiers, l'achat d'une pompe et d'un camion citerne. Suivant l'entente, le coût de ce service serait partagé entre les municipalités suivant la proportion de leur évaluation respective.

Le système de lutte contre les incendies est devenu désuet, la pompe que l'on utilise présentement est une pompe remorque qui ne permet pas d'arriver assez rapidement sur les lieux d'un incendie.

En s'unissant, les 3 municipalités réduiraient consi-

dérablement le coût Per Capita d'un tel projet.

Les municipalités de St-Henri se doivent de se donner une telle protection si l'on considère que la région est appelée à devenir un centre industriel important. Déjà plusieurs industries y sont installées et une autre construction devrait débuter bientôt. L'usine projetée fabrique principalement des chenilles de motos-neige. Par ailleurs la municipalité a aussi fait une demande de subventions au ministère de l'expansion économique régionale en vue de la construction d'un système d'aqueduc industriel. La prise d'eau serait dans la rivière Etchemin et la distribution se ferait exclusivement sur le terrain du centre industriel de St-Henri. Le projet se chiffre à au-delà de \$200,000.00.

STE-JUSTINE

Des investissements de \$50,000.00 ont déjà été faits à l'O.T.J.

Le déménagement et la rénovation de l'ancienne gare de chemins de fer de Ste-Justine, l'aménagement du terrain, la construction d'un système d'aqueduc et d'égouts, l'aménagement de 2 patinoires. Tout ceci est évalué à \$49,942.00. Le coût en fut réparti entre les différents organismes locaux dont La Chambre de Commerce, les Chevaliers de Colomb, la municipalité et enfin le bénévolat de toute la population.

L'O.T.J. de Ste-Justine s'enorgueillit avec raison d'avoir un chalet spacieux de 40 x 60 sur 3 étages. Le chalet servira autant en été qu'en hiver puisque des aménagements du terrain sont prévus comme par exemple le terrain de camping pisciculture, terrain de balle-molle, etc.

La prochaine phase de développement prévue de janvier à avril 1971 comprend principalement la construction d'une piscine extérieure et d'un terrain de balle-

molle. L'aménagement de ces 2 services additionnels se fera en autant que les finances de l'O.T.J. et la collaboration de la population le permettront.

L'échéancier n'est pas encore définitif en ce qui concerne les autres phases qui sont les suivantes:

Phase VI

— Réaménagement d'un terrain de jeux (type nature)

Phase VII

— Aménagement de la pisciculture

Phase VIII

— Aménagement du terrain de camping

Phase IX

— Aménagement de la partie supérieure du terrain Sud

Phase X

— Aménagement de la partie Ouest basse du terrain (nord et nord-ouest).

Jacques Giguère

L'étoffe d'un grand champion

Jacques Giguère vient à 49 ans, d'être choisi l'athlète de l'année à Québec.

Tennisman de grand calibre Jacques Giguère a un amour du tennis qui a grandi avec les années. Jacques Giguère aime jouer au tennis pour son plaisir mais ceci ne l'empêche nullement de garder sa combativité, son désir de vaincre. Il s'entraîne tout l'hiver et l'été venu il est prêt à participer aux différents tournois. Ses exploits de la dernière saison ont été des plus remarquables. Des deux tournois qu'il a disputés à Québec il a du s'avouer vaincu au premier mais a pris sa revanche au 2ème. Dans les 2 cas il a disputé la finale contre Jacques Hérisset à Toronto il a remporté le championnat senior canadien en simple et a triomphé en double en compagnie de Jean Marois. Il a remporté un autre tournoi en double avec Jean Marois contre les Américains à Lac Placid dans l'état de New York. C'était la première fois que les canadiens remportaient ce titre. Il a fait partie



de l'équipe canadienne de la coupe Stevens, il a vaincu l'Inde et l'Argentine mais a perdu en demi finale contre l'Angleterre, malgré une très grande performance.

Jacques Giguère natif de Lac Etchemin est le fils de M. et

Mme Léo Giguère homme d'affaires et marchand bien connu de la région. Nous nous joignons à toute la population pour offrir nos félicitations à cet athlète et nos meilleurs souhaits pour une prochaine saison.

En 1969-1970:

Subventions de \$1,634,834 aux municipalités de la région de Québec pour l'installation d'aqueducs et d'égouts

Afin d'alléger le fardeau des contribuables des municipalités de 10,000 habitants et moins qui projettent la construction de réseaux d'aqueducs et d'égouts, le ministère des Affaires municipales, que dirige Me Maurice Tessier, accorde des subventions variant de 1 à 30% du coût du financement à long terme de tels travaux.

En vertu de ce programme d'aide, les municipalités de la région de Québec ont obtenu de la Direction générale des finances du ministère des Affaires municipales du Québec, en 1969-1970, des subventions globales de \$1,634,834.86.

Ces subventions sont payées par versements décroissants échelonnés sur 10 ans. Les municipalités touchent habituellement le premier versement de leur sub-

vention lorsqu'elles ont terminé l'émission de la totalité de leurs obligations.

Les municipalités de la région de Québec, qui ont bénéficié, l'an dernier, de subventions gouvernementales pour la construction de réseaux d'aqueducs et d'égouts, sont situées dans les comtés suivants: Rivière-du-Loup, \$41,306.71; Témiscouata, \$24,562; Kamouraska, \$61,088.80; L'Islet, \$34,817.18; Montmagny, \$65,791.15; Bellechasse, \$48,593.19; Dorchester, \$152,738.31; Lévis, \$201,708.36; Beauce, \$93,658.74; Lotbinière, \$76,958.80; Mégantic, \$79,634.94; Frontenac, \$6,038; Charlevoix, \$119,259.39; Montmorency, \$117,511.80; Chauveau, \$259,911.82; Saint-Sauveur, \$136,823.54; Louis-Hébert, \$14,840.31; Portneuf, \$99,591.82.

STE-JUSTINE

La société Calagamo inc. commence la production de son Roto 4 S

La société Calagamo inc., a fait l'acquisition dernièrement du garage occupé anciennement par M. Armand Chabot, et y installera son usine de fabrication et d'assemblage du Roto 4 S qui permet de transformer une auto-neige en un véhicule tout terrain. Les actionnaires de cette compagnie ont déjà investi \$50,000 dans cette entreprise.

Le Roto 4 S complet se vendra \$225.00. En cinq minutes on peut transformer le Roto 4 S en une remorque ou encore en une paire de roues que l'on installe sous la moto-neige pour en faire un véhicule tout terrain. Suivant le besoin de chacun, le client pourra acheter les roues seulement pour \$115.00, le levier qui permet de remorquer la moto-neige derrière une voiture \$40.00 ou encore le système complet pour \$225.00 qui permet de faire une remorque en plus.

Déjà environ 75 Kits sont complétés et la production sera augmentée graduellement au cours du mois de janvier et subséquemment. Trois ou quatre personnes seront employées à plein temps au début des opérations, le nombre d'employés pourrait atteindre 25 d'ici 1 an.

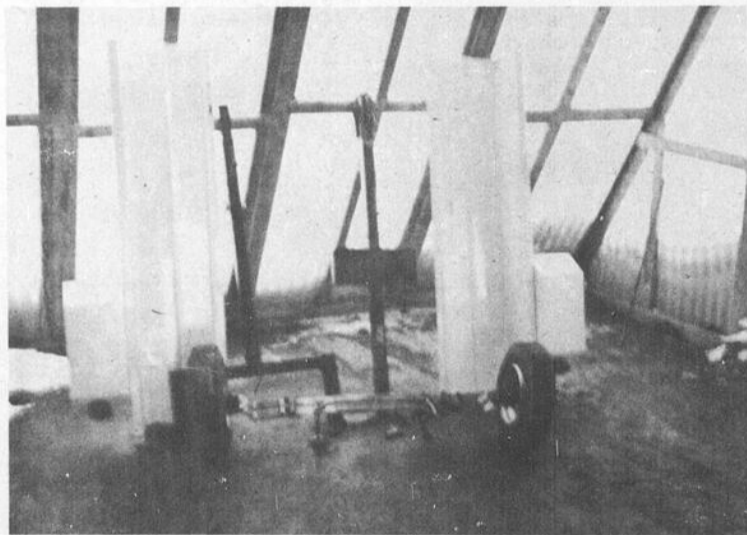
La compagnie organise actuellement sa mise en marché qui sera principalement au Canada et aux Etats-Unis. Déjà quelques distributeurs québécois ont obtenu leur franchise. Les administrateurs sont confiants que cette invention sera très populaire. D'après certaines personnes qui ont vu un véhicule en action celui-ci était plus efficace comme véhicule tout terrain que les véhicules construits spécialement à cet effet.

L'inventeur de ce système est M. René Marceau de Honfleur qui a vendu ses droits à Calagamo Inc. La Caisse d'Entraide Economi-

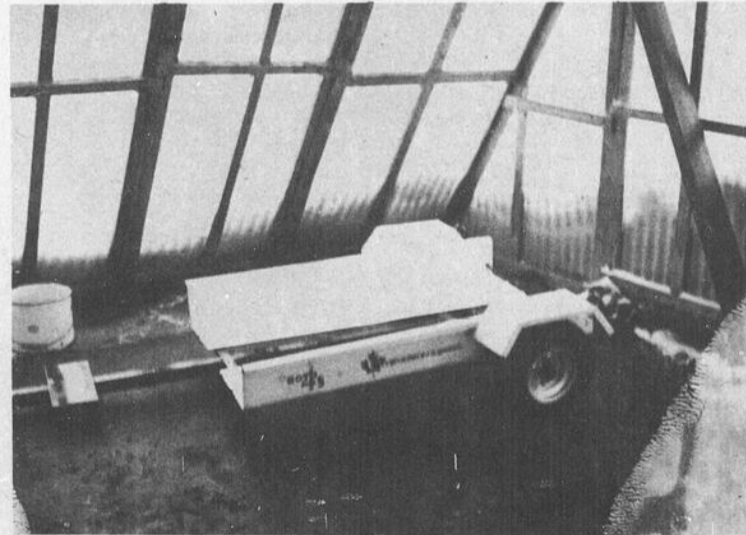
que de Dorchester a joué un rôle de tout premier plan dans l'établissement de cette nouvelle industrie. La Caisse a prêté \$25,

000.00 sur billet garanti pour les actionnaires conjointement et solidairement. Les actionnaires de cette nouvel-

le compagnie sont MM. Clément Cayouette, Jean-Yves Larochelle, Henri Drouin, Gaétan Caron, Georges Langlois.



La remorque complète, mais démontée.



La remorque assemblée.



Les roues de la remorque qui installées sur la moto-neige en font un véhicule tout-terrain.

SUPER-VENTE DE JANVIER

A LA MERCERIE GIGUERE

COMMENÇANT VENDREDI 8 JANVIER JUSQU'AU 16 JANVIER
VOIR PAGE 12

A LAC ETCHEMIN

En pleines vacances des Fêtes... Un autre camp de musique liturgique

Au cours de l'été dernier, le père Armand Chouinard, directeur général du Service Diocésain de la Musique pour la Liturgie, avait inauguré une série de camps de jeunes, dont le but principal était de promouvoir l'amour de la musique et du chant et leur intégration à la nouvelle liturgie de l'Eglise.

Des camps d'étude avaient été organisés à Matane, à l'Île d'Orléans et à Lac Etchemin. Ces camps groupaient des centaines de jeunes de tous les milieux québécois. Ils étaient animés par autant de spécialistes qu'en exigeaient les diverses disciplines du programme, soit ateliers de clavier, de guitare, de communications et chansons, expression corporelle, répertoire de chants.

Devant le succès obtenu par cette première expérience, une invitation a été lancée à tous les participants à prendre part à un camp de deux jours et demi pendant les vacances des Fêtes. C'était un défi de la part du directeur général, et le résultat en a été tout à fait concluant. Malgré toutes les tempêtes annoncées, prévues et vécues, plus de quatre-vingt participants sont venus des quatre coins de la province, de Matane à Joliette, de Sherbrooke à La Tuque. On s'est retrouvé, tous, avec une vingtaine d'animateurs qui eux aussi ont choisi de passer ensemble quelques heures de leurs vacances pour se retrouver, se retremper et s'enrichir de la présence des autres. Ces animateurs sont des laïcs vraiment engagés, soit professeurs de catéchèse, de musique, d'expression corporelle. Ils sont d'une compétence remarquable.

La participation intense du groupe à chacune des activités du camp démontre avec beaucoup d'évidence que ce nouveau genre d'expression dans la liturgie, i.e. la participation de toute la communauté, le désir de créer un climat qui correspond à chacun des aspects de notre société, sera en définitive, celui qu'aura choisi le chrétien de demain pour extérioriser sa foi. Ce nouveau mode d'expression reflète une foi animée par l'amour et non une foi toute faite de traditions établies, et souvent non motivée.

Aux précurseurs de cette foi en l'avenir de notre communauté chrétienne: Bonne Chance!...

DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

Remise de carte d'identité et de qualification provinciale

Un conducteur de tracteur, M. Henri-Louis Baillargeon, a été l'un des premiers ouvriers de la construction de la région de l'est du Québec à recevoir sa carte d'identité et de qualification. On sait que cette carte est obligatoire à partir du 1er janvier 1971. Elle doit être distribuée par la poste aux 55,000 ouvriers de la construction qui se sont déjà inscrits dans un centre de main-d'œuvre du Québec. Quant à ceux qui ne sont pas inscrits, le ministère du Travail et de la main-d'œuvre du Québec rappelle qu'ils doivent donner leurs noms le plus tôt possible.

En effet, la carte d'identité est indispensable aux ouvriers du bâtiment qui sont en chômage et qui veulent faire une demande d'emploi, ainsi qu'à ceux qui se présenteront à un examen de qualification provinciale.



Le Chef du Camp: M. Jacques Rioux, accompagné du père Armand Chouinard au cours de la dernière soirée.



Après la messe, concélébrée par sept prêtres du camp, les participants ont communiqué au sacrement de l'Eucharistie.



M. Henry McCaughy était l'un des invités à la Soirée Créative.

Infirmière licenciée demandée

Responsable des soins.

Fonctions: responsabilités des soins professionnels, responsabilité des loisirs.

Exigences: infirmière diplômée possédant quelques années d'expérience, ayant de l'entregent et étant disposée à travailler chez les personnes âgées.

Conditions de travail. Salaire selon expérience. Prime de \$10.00 se rattachant à la responsabilité. S'adresser à M. Ernest Turcotte, Directeur général, Foyer Mgr O. Roy, St-Joseph de Beauce, Cté Beauce. Tél.: bureau 397-5285, résidence 397-6226.



Des mauvaises langues
m'ont dit...

Que le ministère de la Voirie s'inspirant de l'exemple de Toronto préparait les plans d'un boulevard à 8 voies derrière la ville de Lac Etchemin (sic).

Qu'il se trouvait encore des gens dans Dorchester qui espéraient avec nostalgie qu'un jour le comté aurait un autre ministre.

Que les affaires de la société Calamago marchaient... sur les roulettes.

Que certaines paroisses du bas du comté sont endormies, rien de surprenant elles ont une vocation de ville dortoir.

Que le comté de Dorchester ne peut s'enorgueillir d'être le plus prospère au Canada même s'il compte le plus grand nombre de "porcs".

Que si le nouveau pont de Ste-Claire doit porter le nom de Pont Bouchard celui de St-Malachie porterait le nom de Pont Fleuri.

Que St-Malachie fera une demande pour obtenir la construction d'un nouveau pont sur la rivière Etchemin afin d'avoir accès au futur centre industriel de Ste-Claire et St-Anselme.

Que le ministère de la Voirie ne trouve pas "Guay" du tout de construire un autre pont à St-Léon.

Qu'à Lac Etchemin on se contente "dupont" qu'on a.

Qu'à son dernier prône le curé de la paroisse de Ste-Germaine a annoncé qu'il ne ferait plus d'annonces.

Que les frères volants ne sont pas acceptés à Lac Etchemin.

Que certaines personnes n'ont pas encore compris que l'Entraide Economique était une institution de développement régional et que pour en faire partie il faut faire abstraction de son esprit de clocher.

Que si le député de Bellechasse vote en faveur d'une augmentation de salaires pour les députés c'est pour soutenir les principes que la production ne finance pas la consommation. Et QU'il faut mettre plus d'argent en circulation.

Pour la rénovation de tapis, prélatris ou tuiles de tous genres.
Consultez:

P.A. Morin INC.

Marchand de meubles

St-Anselme,

TELS.: 885-4282
882-2146



Résidence:
625-5181



Bureau:
625-6201

ABATTOIR GOSSELIN LTEE



STE-GERMAINE STATION
DORCHESTER, P.Q.



Editorial

Un pays à détruire

(Reproduit de "Faits et Tendances")

Si, d'aventure, on me confiait la tâche d'établir les plans pour détruire un pays dont la prospérité gêne mon client, comment ferais-je?...

Bien entendu, la destruction par la guerre et l'envahissement s'en va de mode. Tout d'abord, c'est très coûteux et ça possède aussi l'immense désavantage d'identifier l'agresseur... Sans oublier que, de nos jours, l'issue d'une guerre n'est plus tellement certaine. Même les plus puissants ne sont plus sûrs de les gagner.

Non! Il faudrait utiliser des méthodes plus subtiles. Tout d'abord, l'infiltration.

On installe sur place (dans les écoles et les universités, dans le fonctionnarisme, dans les syndicats ouvriers, dans les média d'information, dans les groupes minoritaires et les milieux intellectuels) quelques bons agents avec une mission bien définie: créer le mécontentement, l'intolérance, la haine, le trouble, la violence et comme objectif ultime: la révolution.

On procédera par étapes. Tout d'abord, il faudra identifier tous ceux qui ont de bonnes raisons de se plaindre. Ceux, par exemple, qui sont injustement traités par leur société. Il y en a toujours, aucune société au monde n'étant parfaitement équitable pour tous ses membres. Ensuite, on identifiera tous les frustrés, c'est-à-dire ceux qui, pour une raison ou une autre, ne se sentent pas justement traités. Même s'ils sont les seuls responsables de leur situation, ça n'a pas d'importance. L'important, c'est qu'ils se sentent frustrés. Enfin, on fera l'inventaire de tous les groupes de moins bien nantis: les gagne-petit, les pauvres et les minoritaires.

Dans chaque milieu, mes agents s'identifieront tout d'abord à leur entourage. Ils épouseront les causes de ces gens, se feront leurs défenseurs et entraîneront les plus agressifs à être leurs porte-parole. Puis ils feront de l'animation sociale, histoire de sensibiliser au maximum chacun à son injustice, à sa frustration, à sa misère. Mais il est bien important que cette animation ne débouche sur aucune solution disponible. Il faudra incessamment formuler des demandes. Ces demandes devront être telles qu'il sera impossible au système de les satisfaire. Si, par hasard, le système en place devait en satisfaire quelques-unes, il faudra vite en ajouter d'autres pour maintenir le degré général de mécontentement qu'on aura pu créer.

Toute erreur de "l'establishment" devra être ma-

gnifiée, tout succès avili. On pourra compter pour cela sur la collaboration des partis d'opposition dont il faudra amplifier la critique et la faire servir à nos fins.

La jeunesse et les groupes minoritaires seront des champs d'action privilégiés. Les jeunes ont soif de justice. Il s'agira de leur montrer que le système en place est injuste et inhumain et de les convaincre de l'impossibilité de changer ce système par des voies démocratiques. On "travaillera" les minorités de la même façon, tout en ne manquant aucune occasion de cultiver leurs complexes.

Toujours, l'autorité devra être dépréciée, harcelée et remise en cause. D'abord, ce seront les personnes qui l'exercent qui seront visées jusqu'à ce qu'on en vienne à miner le principe même d'autorité.

Le plus on réussira à faire vivre de gens par l'Etat à ne rien faire, le mieux ce sera. Il n'y a rien de tel pour détruire la fibre morale et la productivité d'un peuple. C'est là, d'ailleurs, que se cultive le mieux le mécontentement.

En outre, faire croire au plus grand nombre qu'il n'a rien à perdre est une maxime qui porte en elle ses fruits destructeurs.

Mon plan comporterait aussi nombre d'autres raffinements, dont le gonflage à bloc de toutes les petites têtes chaudes disponibles serait le moindre. Après les avoir endoctrinés "à mort", je manipulerais ces "plaqués" de telle sorte qu'ils terrorisent la population au moment opportun. Ce serait le signal du début de la dernière étape de mon plan.

Pour que la population ne puisse soupçonner mes sombres desseins, je compterai beaucoup sur les intellectuels locaux pour dénoncer comme alarmistes ou "maccartystes" tous ceux qui découvriraient ou soupçonneraient publiquement mon plan. Les intellectuels sont, en général, très libéraux et naïfs dans ces choses. Il suffit de les aider juste un peu au bon moment en brouillant l'information par exemple.

Mais tout cela n'est qu'un plan bien chimérique. Je sais bien que de telles choses ne peuvent se produire. Sur tout pas chez nous. Alors! Pourquoi s'inquiéter? Allons dormir tranquilles.

J.-P. L.

CLUBS DE L'AGE D'OR

Services et collaboration pouvant être offerts par le Conseil Régional et votre Agence de Service Social

A titre de conclusion, au terme de cette série d'articles, nous voudrions rappeler une évidence avec laquelle il importe à tout prix de composer, si l'on souhaite poursuivre son existence dans la sérénité.

En somme, la personne âgée qui réalise — tenant compte évidemment de ses capacités physiques — une vie communautaire riche, a compris un point essentiel, un point fondamental en ce qui concerne le bien-être du troisième âge, et ce point-là, on peut l'énoncer ainsi: il n'y a rien sur terre qui ne mine plus, qui ne détruit davantage une personne humaine que le fait de ressentir et de cultiver une impression d'ennui, de désœuvrement, de mise au rancart, de parfaite inutilité.

A ce moment-là, on se sent vidé par toutes les pores de la peau, quel que soit l'âge, et l'on sèche sur place dans un grand soleil d'hiver, même si l'événement survient au cœur de l'été...

Nous estimons donc capital au maintien du meilleur équilibre physique, psychologique, moral et social de tout individu, le fait non seulement de se croire mais d'être utile à la communauté dans laquelle il évolue et cela, tout autant dans les petites choses que dans les grandes, car n'oublions pas que les unes amènent nécessairement les autres.

La personne âgée comprend ce fait, et c'est pour cela qu'elle se veut active et rayonnante par l'intermédiaire de son Club de l'Age d'Or.

Extrait d'une causerie par M. Louis-Roland Paradis, t.s.p., Directeur du Conseil de l'Age d'Or.

Le Conseil Régional de l'Age d'Or demeure donc le grand responsable de la promotion de l'organisation et du fonctionnement des clubs de l'Age d'Or. Il offre une collaboration très étroite à tout groupe de personnes intéressées à la création d'un club de l'Age d'Or dans leur localité respective et peut leur aider à coordonner leurs efforts.

Il met à la disposition des clubs, toute l'aide technique nécessaire dont ils peuvent avoir besoin afin de promouvoir les différentes activités pouvant être réalisées.

Votre Agence de Service Social appuie les objectifs du Conseil Régional de l'Age d'Or, offre sa collaboration à tout groupe intéressé à former un club et peut servir de première source d'information et même d'agent de liaison entre le club et le Conseil Régional de l'Age d'Or.

Toutefois, l'Agence ne peut prendre l'initiative de la formation des clubs étant donné que chaque club est autonome et qu'il doit définir lui-même les activités qui correspondent aux aspirations de chacun de ses membres.

Nous souhaitons aussi, la formation de tels clubs dans chaque localité, ceci en vue du plus grand bien des gens concernés. Nous voulons à nouveau rappeler à toute la population que nous sommes toujours disponibles pour tout renseignement supplémentaire.

Votre Service Social, Par: Jean-Guy Lessard et Louis Leblond, Responsables du Secteur des Personnes Agées et Autres Adultes.

CREATION DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES DU QUEBEC

Avec l'adoption définitive du bill 42, les ministères québécois de la Santé, de la Famille et du Bien-être social sont maintenant remplacés par le nouveau ministère des Affaires sociales du Québec.

Le titulaire du nouveau ministère, qui demeure M. Claude Castonguay, a pour fonction, d'après la teneur de la loi, d'élaborer et de proposer au gouvernement des politiques relatives aux affaires sociales pour le Québec dans les domaines de la santé, des services sociaux

ainsi que de l'aide, des allocations et des assurances sociales, de façon à assurer une qualité et un niveau de vie convenables à chaque individu et à chaque famille du Québec. Le ministre doit voir à la mise en oeuvre de ces politiques, en surveiller l'application et en coordonner l'exécution.

Plus particulièrement, le ministre Castonguay doit: promouvoir la participation des individus et des groupes à la détermination des moyens de satisfaire leurs besoins dans le domai-

ne des affaires sociales; consulter les individus et les groupes sur l'établissement des politiques du ministère des Affaires sociales; promouvoir le développement et la mise en oeuvre de programmes et de services en fonction des besoins des individus, des familles et des groupes; obtenir des ministères du gouvernement du Québec et de tout organisme public ou privé les renseignements disponibles aux fins de la mise en oeuvre de la politique du nouveau ministère.

LA VOIX DU SUD

Journal hebdomadaire desservant toutes les familles de Dorchester, entièrement dévoué aux intérêts du comté.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1026

LA VOIX DU SUD est publié par LES JOURNAUX ASSOCIES S.F. INC.,

C.P. 490, Lac Etchemin - TEL.: 625-7471

Imprimé aux Ateliers:

LES PRESSES LITHOGRAPHIQUES (1965) INC.

Rédigé en collaboration

Paul AUDET, publicitaire 625-5852

Micheline GAGNE, secrétaire 625-7471

BULLETIN D'ABONNEMENT

La Voix du Sud, C.P. 490, Lac Etchemin, P.Q.

Veuillez m'adresser régulièrement votre publication

Ci-inclus: \$1.00 pour 1 an (dans la région)

\$2.00 pour 1 an (en dehors de la région)

Veuillez indiquer s.v.p. abonnement

réabonnement

NOM

ADRESSE

10%

d'intérêt sur vos épargnes

LA CAISSE D'EPARGNE ET D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE DORCHESTER

SIEGE SOCIAL: Lac Etchemin, Qué.

C'est ce que les CAISSES D'EPARGNE ET D'ENTRAIDE ECONOMIQUE (*) ont payé en intérêt à leurs sociétaires depuis leur fondation.

Vous pouvez devenir membre en déposant aussi peu que \$25.00 par mois.

(*) Régie par la loi des caisses d'épargne et de crédit du Québec.

Découpez et jetez aujourd'hui à la poste



CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE DORCHESTER - Dépt VD, C.P. 130, Lac Etchemin, Qué.

Je désire obtenir plus de renseignements concernant la Caisse d'Épargne et d'Épargne Économique de Dorchester.

NOM.....

ADRESSE.....

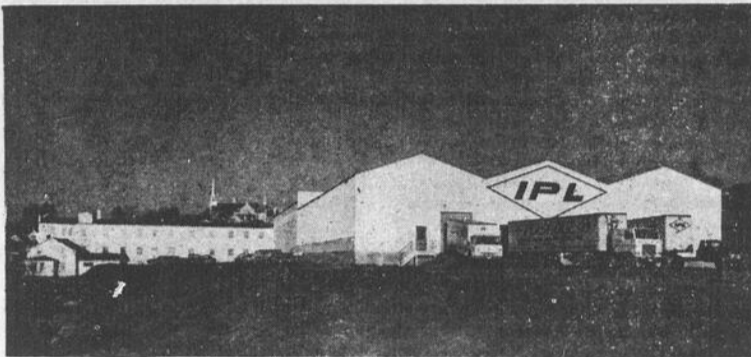
SUPER-VENTE DE JANVIER

A LA MERCERIE **GIGUERE**

COMMENÇANT VENDREDI 8 JANVIER JUSQU'AU 16 JANVIER
VOIR PAGE 12

St-Damien

Les Industries Provinciales Ltée



En 1939, M. J.-Emile Métivier, fondateur et actuel président et directeur général d'IPL, installe une manufacture de balais à St-Damien et acquiert successivement six autres fabriques de balais de la région. Il devient à l'époque le plus important fournisseur du gouvernement canadien. A la fin de la guerre, le nombre de fabricants de ce genre d'articles augmente. Il faut alors diversifier la production ou disparaître. M. Métivier fait incorporer son entreprise qui devient, en 1945, Les Industries Provinciales Ltée et oriente ses affaires vers la production de brosses de toutes sortes.

En 1950, un matériau dur, résistant, malléable et léger, le plastique, change radicalement la nature des activités d'IPL. La production d'articles en plastique ne représente alors que cinq pour cent de l'exploitation totale de l'entreprise. La recherche constante de nouveaux débouchés et de procédés techniques les plus récents conduit à une diversification croissante de ses produits et facilite la pénétration de marchés plus vastes.

A l'heure actuelle, le plastique compte pour plus de 90% de son exploitation. La Compagnie fabrique au-delà de 600 articles dont les deux tiers sont utilisés dans l'industrie. Cette entreprise est, d'ailleurs, la première au monde à fabriquer un capot de moto-neige en polycarbonate. Elle manufacture également d'autres accessoires pour ce genre de véhicule: filtres à air pour carburateurs, dossiers, sièges, cache-moteurs, poignées de guidon, etc.

AUTRES PRODUITS INDUSTRIELS

Les techniques de la compagnie ont mis au point un système de réservoir-collecteur d'eau d'érable qui, depuis son apparition sur le marché, rencontre la faveur de clients de plus en plus nombreux au sein de cette in-

dustrie bien canadienne. IPL fabrique aussi des seaux pour la cueillette de l'eau d'érable, dont plus de 500,000 ont été vendus dans la seule année de 1969.

La Compagnie ajoute chaque année quelque 50 nouveaux articles à sa ligne existante de produits. Leur vente s'effectue sur l'ensemble du territoire québécois, où l'entreprise compte plus de 10,000 clients, ainsi que dans les neuf autres provinces du Canada où elle possède un réseau de points de vente et de distribution. Elle exporte environ 10% de sa production globale tant vers les Etats-Unis qu'en Amérique du Sud, en Angleterre et dans les pays du Marché commun.

PROGRESSION CONSTANTE

Plus que le nombre de ses produits, le chiffre d'affaires témoigne de la progression continue de cette entreprise. Entre 1958 et 1968, le chiffre de ventes a en effet connu un constant accroissement pour atteindre à la fin de 1968: \$2,200,000. En 1969, une augmentation de 80% sur l'an dernier a été enregistrée, ce qui porte le chiffre d'affaires actuel à près de \$5 millions.

Présentement, la Compagnie, qui a son siège social à St-Damien, y exploite une usine de 48,000 pi. car., où elle emploie 200 personnes à raison de trois équipes par 24 heures. Elle possède une autre usine à Mégantic, Québec où sont principalement fabriqués de menus articles ménagers tels: cintres, seaux, porte-serviettes, contenants de réfrigérateur et épingles à linge, celles-ci au nombre de 50,000 par jour. En outre elle détient 50% des intérêts d'exploitation d'une usine située à St-Albert près d'Edmonton en Alberta, la Pro-Western Plastics Ltd., qui dessert la clientèle de l'Ouest canadien. Enfin, la Compagnie projette l'exploitation d'une usine de fabrication de raccords en plastique pour tuyaux industriels de même ma-

tériau à St-Raphaël, comté de Bellechasse, au Québec.

INVESTISSEMENT D'UN MILLION ET DEMI DE DOLLARS

IPL a complété récemment l'agrandissement de son usine principale de St-Damien. Ces travaux, qui représentent un investissement d'un million et demi de dollars portent la superficie de l'usine à près de 120,000 pi. car., soit environ trois fois la surface précédente. La capacité d'entreposage de plastique brut est maintenant de 1,100,000 livres et 504,000 pieds cubes d'espace sont disponibles pour l'entreposage des produits finis.

Dans leurs locaux agrandis de St-Damien, Les Industries Provinciales Ltée prévoient installer 15 presses additionnelles pendant les trois prochaines années, ce qui portera l'équipement total à 41 presses.

IPL a fait l'acquisition d'une des plus grosses presses à injection de plastique au monde, d'une valeur de \$400,000. Longue de 60 pieds, cette presse mesure 10 pieds de large, 12 pieds de haut et son poids est de 325,000 livres. D'une capacité de 2,700 tonnes, elle est dotée de moules qui permettent de fabriquer des articles à des dimensions maximales de sept pieds par sept pieds et principalement des capots de motos-neige. Grâce à cette nouvelle presse, IPL produira 500 capots par jour.

PROMOTION DES VENTES "NOUVELLE VAGUE"

Les Industries Provinciales Ltée ont imaginé un moyen original pour promouvoir leurs produits et présenter leurs nouvelles lignes à leur clientèle. La Compagnie s'est en effet portée acquéreur d'un magnifique bateau de plaisance, le "Provincial". Construit en acier, il est entièrement fini à l'intérieur en matière plastique, murs, plafond, tapis, mobilier, etc. Cette salle d'exposition "dans le vent" mouille dans les ports de l'Est canadien dont Toronto, Montréal, et Québec, ce dernier étant son port d'attache. L'hiver, le Provincial voyagera dans des eaux plus chaudes pour établir des contacts avec la clientèle du Sud des Etats-Unis. Hollywood Beach, Floride, où la Compagnie possède un entrepôt, servira alors de port d'attache.

STRUCTURES ADMINISTRATIVES

Bien que l'âme dirigeante de l'entreprise soit son président et directeur général, M. J.-Emile Métivier, celui-ci est secondé dans sa tâche par ses quatre fils, chacun occupant au sein de la compagnie un poste clé et des fonctions bien distinctes. On retrouve, en effet, Rémi au poste de vice-président, ventes et développement industriel; Clément, à celui de vice-président et directeur de la production de la Pro-Western Plastics Ltd., de St-Albert, Alberta; Benoît au poste de contrôleur général et directeur des achats; enfin, Julien à la direction des ventes, division des articles ménagers et des produits destinés à l'industrie de l'érable. Julien Métivier est également président de La Forteresse Industrielle Ltée, compagnie de finance qu'il a fondée avec son père en 1962.

Entrés très jeunes dans la compagnie, les fils Métivier ont acquis leur expérience en travaillant dans les divers secteurs de production et d'administration de l'usine. Ils ont en outre effectué plusieurs séjours à l'étranger, notamment au Japon, en Angleterre, en France, en Italie et aux Etats-Unis, afin de découvrir l'équipement et les procédés les plus modernes de l'industrie du plastique.

Plaques d'immatriculation 1971:

POURQUOI PAS AUJOURD'HUI MEME...?

"Pourquoi remettre à plus tard ce que vous pouvez faire aujourd'hui?" de demander le ministre québécois des Transports, M. Georges-E. Tremblay, aux automobilistes qui tardent à se procurer leurs plaques d'immatriculation 1971.

M. Tremblay continue en précisant qu'actuellement les employés des bureaux des licences sont à l'entière disposition du public. Donc pas d'attente ennuyeuse comme on en connaît aux périodes de pointe de février!

Les automobilistes de la région de Québec épargneront donc du temps (tout en échappant aux désagréments de la "dernière heure") en se rendant immédiatement au bureau des licences de leur voisinage.

On peut se procurer des plaques minéralogiques 1971 aux endroits suivants de la région de Québec:

- QUEBEC: M. J.L. Vachon, 880, Chemin Sainte-Foy; M. Guy Rousseau, 1898, rue Mailloux; M. Edmond Hains, 250 Est. Boulevard Charrest; M. Roland Goudreau, agent responsable, Place Laval, 2750, Chemin Sainte-Foy.
- SAINT-RAYMOND: Mme Maxime Lortie, 308, rue Saint-Joseph;
- PORTNEUF VILLAGE: M. Raymond Dubois, rue Provencher;
- SAINT-CASIMIR: rue Principale Ouest;
- SAINT-ANNE DE BEAUPRE: Peron & Gravel, 9534, boulevard Sainte-Anne;
- BAIE SAINT-PAUL: M. Laurent Fortin, 65, Saint-Jean-Baptiste;
- LA MALBAIE: M. Marc Lapointe, 56, Nairn;
- LEVIS: M. et Mme Claude Guay, Edifice Tanguay, Rond-Point;
- SAINT-ROMUALD: M. Jean-Paul Laplante, 1002, rue Commerciale (Principale);
- SAINT-RAPHAEL: Mlle Dorothée Beaudoin;

- CHARNY: M. Jacques Lamontagne, 631, 10e Rue;
- BUCKLAND: M. Julien Bélanger;
- SAINT-CAMILLE: Mme Claude Fournier;
- SAINT-PAUL (comté de Montmagny): Mme Hélène Mercier-Proulx;
- MONTMAGNY: Mme Denise Cloutier, 239, rue Saint-David;
- SAINT-JEAN PORT-JOLI: M. Rodrigue Thériault, agent responsable;
- SAINT-PAMPHILE DE L'ISLET: M. et Mme Napoléon Dubé, 16, rue Guimond;
- SAINT-MALACHIE STATION: M. Emile Fleury;
- SAINT-PROSPER: Mme Camille Gilbert, 141, rue Saint-Jean;
- SAINT-GEORGES OUEST (Beauce): Jean Barbeau, 2405, 1ère Avenue;
- LA GUADELOUPE: M. Léandre Lacasse, 195, avenue Cartier;
- SAINTE-ANNE DE LA POCATIERRE: M. Charles-Eugène Harton, 1004, 2e Rue;
- SAINT-PASCAL (Kamouraska): M. Charles-Eugène Pelletier, 775, rue Laplante;
- TROIS-PISTOLES: M. Jules Bérubé, 468, Jean-Rioux;
- RIVIERE-DU-LOUP: M. Maurice Blanchet, 44, rue Iberville;
- RIVIERE-BLEUE (Témiscouata): M. Lucien Marquis;
- CABANO: Mlle Cécile Triquet, 69A, Commerciale;
- VILLE DEGELIS (Témiscouata): Mme William Lebel, 581, 5e Rue;
- SAINT-JOSEPH DE BEAUCHE: M. Gérard Cliche, 366, avenue du Palais;
- EAST-BROUGHTON STATION: M. Jean-Louis Poulin, 175, 13e Rue;
- THETFORD-MINES: M. Ephrem Mercier, 163, rue Pie XI;
- SAINT-AGAPIT: M. Victor Lemay, 186, Commerciale;
- SAINT-CROIX (Lotbinière): LAC ETCHEMIN (Dorchester): M. Joseph Pouliot, 188, 2e Avenue.

RENCONTRES DE PREPARATION AU MARIAGE



"Une série de 10 Rencontres de Préparation au Mariage" débutera à St-Anselme, samedi soir, le 16 janvier prochain à 8.30 heures P.M.

(Ecole Marguerite d'Youville)

LE COUT EST DE \$20.00 POUR LE COUPLE. TOUTES CES RENCONTRES SE TIENDRONT LE SAMEDI SOIR. IL N'EST PAS NECESSAIRE DE SE MARIER EN 1971 POUR Y PARTICIPER.

BIENVENUE A TOUS LES COUPLES

Pour renseignements supplémentaires, on peut communiquer avec M. Mme Marcel Caron (885-4078) ou l'abbé Laurent Tanguay (885-4952).

COLLEGE DE LEVIS SECONDAIRE I

EXAMEN D'ADMISSION (SEPTEMBRE 1971)

Pour pensionnaires: le samedi 16 janvier 1971.

Pour externes: le samedi 23 janvier 1971.

Heures: de 1 heure p.m. à 5 heures p.m.

Coût: \$5.00

N.B.

1- Prière d'apporter le bulletin de l'année en cours,

2- Cet examen s'adresse aux élèves qui font actuellement leur 7e ou 6e année.

Le Directeur des études secondaires
(TEL.: 837-4544)

Losanges hollandais



Cette friandise savoureuse mettra un peu de variété sur le plateau de pâtisserie que vous présenterez à vos invités. Cette recette délicate et nutritive — combine des pommes, des raisins secs et du fromage Edam importé de Hollande. Elle constitue également un dessert toujours apprécié ou une collation exquise avec du lait ou du café.

1/2 tasses de beurre
2 tasses de fromage Edam, importé de Hollande, râpé
1 1/2 tasse de farine tout-usage
1 cuillerée à thé de poudre à pâte
2 cuillerées à table de sucre
1/2 cuillerée à thé de sel

Mélangez en crème le beurre et le fromage. Tamisez les ingrédients secs et incorporez-les dans la crème. Tassez la moitié du mélange obtenu dans un moule à gâteau graissé de 8 pouces x 8 pouces. Recouvrez-le de la garniture pommes-raisins. Emiettez le reste du mélange de fromage sur le dessus de la garniture et faites cuire le tout dans un four à 350 degrés pendant 30 minutes. Coupez en losanges; servez

chaud ou froid. Donne 4 à 5 douzaines de losanges.

GARNITURE:

4 pommes épluchées
1/2 tasse de raisins secs
1/8 cuillerée à thé de cannelle
1/8 cuillerée à thé de muscade
1/3 tasse de sucre
1 tasse d'eau

Coupez les pommes en tranches. Faites-les mijoter avec le reste des ingrédients jusqu'à ce que les raisins soient bien gonflés et que la sauce épaississe, soit environ 12 minutes. Donne environ 1 tasse de garniture.

LA S.H.Q. PRECISE CERTAINS ASPECTS NOUVEAUX DE LA LOI DE L'HABITATION FAMILIALE A LA SUITE DE L'ADOPTION DU BILL 52

1.- Qu'est-ce que la Loi de l'habitation familiale?

Il s'agit d'une loi incitative dont l'un des buts est d'encourager les investissements privés ou publics dans l'habitation pour les ménages à revenu modique. Dans cette perspective, cette loi a pour objet de permettre aux personnes mariées, dont le revenu est modique, d'acquiescer ou de se construire une maison tout en recevant à titre de subvention une partie de l'intérêt sur tout prêt consenti par les prêteurs autorisés par la Société d'habitation du Québec. C'est ainsi que cette Loi a permis à un grand nombre de familles à revenu modique d'acquiescer une maison dans le cadre du programme spécial de financement à l'habitation lancé par le gouvernement fédéral en 1970. Nous estimons qu'au moins 85% des acheteurs de propriétés ont pu réaliser leur rêve de devenir propriétaire grâce à l'assistance financière offerte non seulement par le gouvernement fédéral, mais par la Loi de l'habitation familiale.

2.- Les modifications à la Loi de l'habitation familiale

La Loi s'appliquait jusqu'à présent aux maisons unifamiliales, duplex, et en rangée, et chaque logis devait comprendre un minimum de cinq (5) pièces selon la définition du paragraphe (c) de l'article 1. La Loi modifiant la Loi de l'habitation familiale (Bill 52 adopté récemment) a pour objet spécifique d'étendre l'application de cette Loi aux projets d'habitation en copropriété (condominium) réalisés par l'entreprise privée et aux projets d'habitation en location pour personnes âgées, réalisés par des organismes sans but lucratif et autres, ainsi que par des municipalités.

Ceci constitue une nouvelle orientation de la Loi de l'habitation familiale en vue de permettre la réalisation de programmes d'habitation dans les centres urbains, à proximité des équipements communautaires qui existent déjà, évitant ainsi le processus d'émigration de la population à revenu modique des centres-villes. Le 11 novembre dernier, le ministre Tessier annonçait l'adoption, par la S.H.Q., d'un règlement concernant l'habitation en copropriété. Cette nouvelle

formule d'assistance financière confirme les efforts du gouvernement afin d'avoir une politique d'habitation qui tienne compte le plus possible du phénomène d'urbanisation et de ses implications sociales. Cette nouvelle formule d'habitation saura sans doute intéresser la population et inciter les institutions financières à financer de tels projets.

A) LES PROJETS D'HABITATION EN COPROPRIÉTÉ

— Un tel projet doit comporter au moins 50% de logements de deux (2) chambres à coucher et ne comporter pour les constructions neuves aucun logement dans les sous-sols.

— La bonification d'intérêts (rabais provincial) s'appliquera en ce qui concerne les logements comportant deux (2) chambres à coucher et plus, exclusivement pour les familles dont le revenu familial n'excède pas \$7,000 par année, plus \$500. par enfant.

— En ce qui concerne les logements comportant moins de deux (2) chambres à coucher, seules les personnes âgées ayant un revenu n'excédant pas \$7,000. seront éligibles aux bénéfices de la bonification d'intérêts (rabais provincial).

— D'autre part, les personnes âgées qui, comme propriétaires, ont déjà bénéficié du rabais provincial, pourront de nouveau bénéficier de la bonification d'intérêts si elles habitent des projets d'habitation en copropriété.

— Ces projets en copropriété seront financés par les institutions prêteuses reconnues par la Société d'habitation du Québec. Ces projets en copropriété seront réalisés par l'entreprise privée et financés par les institutions prêteuses reconnues par la Société d'habitation du Québec.

B) LES PROJETS D'HABITATION EN LOCATION

La politique d'habitation pour les personnes âgées était orientée durant les deux ou trois dernières années vers la formule de centres d'hébergement réalisés et exploités par des organismes sans but lucratif, qui étaient reconnus comme des institutions d'assistance sociale par le ministère des Affaires sociales.

La Société d'habitation du Québec assurait le financement de la réalisation de ces centres d'hébergement, tandis que le ministère des Affaires sociales en assurait l'exploitation par des subventions qui s'avéraient onéreuses pour l'État.

Le Gouvernement, après une étude approfondie de cette politique et compte tenu de ses capacités financières, a décidé, tel qu'annoncé par l'Honorable Castonguay, d'établir une nouvelle politique pour satisfaire aux besoins des personnes âgées dans le domaine de l'habitation. En vertu de cette nouvelle politique, le Gouvernement du Québec propose la réalisation de programmes d'habitation pour personnes âgées, dans un contexte où ces dernières pourront profiter de logements permettant une plus grande indépendance et un mode de vie plus personnel.

Ces logements pourront être réalisés par des organismes sans but lucratif, des coopératives, des associations et syndicats de tou-

te nature reconnus par la Société d'habitation du Québec, ainsi que par les municipalités. Ces logements pourront être intégrés dans des projets d'habitation conçus non seulement pour les personnes âgées, mais également pour des familles; et les organismes promoteurs chargés de les administrer pourront recevoir la bonification d'intérêts (rabais provincial) afin de réduire le taux du loyer à son plus bas niveau possible.)

Par ailleurs, le ministère des Affaires sociales pourra accorder, dans le cadre de la nouvelle Loi d'assistance sociale, tout supplément qui serait nécessaire aux personnes âgées qui ne seraient pas en mesure d'acquiescer le loyer qui aurait été déterminé en tenant compte de la bonification d'intérêts. De plus, le ministère des Affaires sociales pourra donner aux personnes âgées, habitant ces logements, les services de soins à domicile qu'elles pourraient requérir.

Cette nouvelle politique permettant de réaliser des programmes d'habitation pour personnes âgées n'exclut pas par ailleurs la réalisation de programmes spéciaux de centres d'hébergement avec services privés suivant la formule appliquée jusqu'à aujourd'hui pour cette catégorie de personnes âgées qui pourraient requérir des soins particuliers qui tiennent compte de leur état de santé.

Les logements réalisés dans le cadre de cette nouvelle politique pour fin de location aux personnes âgées comprendront des studios, des logements de 2 ou 3 pièces, et la bonification d'intérêts ne s'appliquera qu'aux projets d'habitation financés en vertu de la Loi de la Société d'habitation du Québec.

3.- Impact économique des modifications à la Loi de l'habitation familiale

A) PROJETS D'HABITATION EN COPROPRIÉTÉ

Actuellement, la Société d'habitation du Québec a des demandes d'acceptation pour sept (7) projets en copropriété représentant un investissement de \$16,800,000. La Société d'habitation du Québec estime qu'environ 1,500 à 2,000 habitations pourront être construites au cours de l'année 1971, impliquant une dépense (bonification d'intérêts) d'environ \$400,000. Le Gouvernement lance un appel, particulièrement aux institutions prêteuses reconnues par la Société d'habitation du Québec afin qu'elles investissent davantage dans ce nouveau secteur de l'habitation.

Des études effectuées par la Société d'habitation du Québec démontrent, en se basant sur les activités antérieures, que pour chaque million de dollars investis dans le secteur de l'habitation, on peut prévoir la création directe ou indirecte de 90 nouveaux emplois dans tous les secteurs connexes.

2,000 habitations x \$13,000 l'unité: \$26 millions
90 emplois par million x \$26 millions: 2,340 nouveaux emplois.

B) PROJETS D'HABITATION EN LOCATION POUR PERSONNES AGÉES

Une programmation de 4,000 (Suite à la page 7)



MANOIR ETCHEMIN

cette SEMAINE AU BAR Salon

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI

LA CHARMANTE CHANTEUSE ET DANSEUSE

Sylvia Parisse

ACCOMPAGNEE DE L'ENSEMBLE LES DELMORACO

Manoir Etchemin

SPECIALITE: BANQUETS DE TOUS GENRES

LAC ETCHEMIN, TEL.: 625-2101

N'oubliez pas pour vos banquets, réceptions de noces ou tout autre genre, nous sommes toujours à votre disposition. Faites vos réservations dès maintenant.

LA BRASSERIE TAVERNE

Ouverte de 8 hres a.m. à 12 hres p.m. du lundi au samedi inclusivement.



SYLVIA PARISSÉ

HOTEL DORCHESTER - SALLE NORMANDIE

à Saint-Anselme.

Capacité: 400 personnes, est l'endroit idéal pour vos réceptions de tous genres: noces, fiançailles, anniversaires de mariage, réunions sportives ou autres, caucus.

MENUS & TABLES GARNIES au choix, selon vos goûts, vos besoins et vos moyens.

LA SALLE EST OUVERTE A L'ANNEE. Faites vos réservations à: 885-4480 ou 885-9997.

Club Auto-Neige Etchemin

PARADE, MESSE, ATTRIBUTION D'UN SKI-DOO

Tel que mentionné dans la dernière édition de La Voix du Sud, une grande parade est organisée pour dimanche le 10 janvier.

Le départ s'effectuera de la station de Service Esso, propriété de M. Gaston Deblois vers 1.30 h.p.m., elle longera la lière Avenue jusqu'au presbytère, où M. le curé prendra place dans le cortège au volant de sa moto-neige jusqu'au Lac Raquette où sera célébrée une messe à l'intention des participants.

Un service de sécurité a été organisé de façon à ce que automobilistes et motos-neigistes puissent circuler sans danger.

Un succulent souper sera servi par Mmes Guy Giguère, Germain Métivier et Léonard Cloutier.

Au cours de la soirée, on procédera au tirage du billet chanceux, qui se verra attribuer un magnifique Ski-Doo 71.

A ceux qui n'ont pu se procurer de billets, on pourra le faire au cours de ces derniers jours en s'adressant aux vendeurs de motos-neige ainsi que dans les stations de Service de Lac Etchemin.

A qui la chance? N.B. Quelques membres ne nous ont pas encore retourné le livret de billets que nous leur avions expédié. Nous comptons qu'ils pourront le faire avant dimanche après-midi.

LA S.H.Q....

(Suite de la page 6)

logements impliquerait, à titre de subventions, une dépense annuelle d'environ \$800,000 (bonification d'intérêts).

4,000 logements x \$10,000 l'unité: \$40 millions
90 emplois par million x \$40 millions: 3,600 nouveaux emplois

Il est à noter que l'impact économique, de ces deux nouvelles mesures de la Loi de l'habitation familiale, qui créeraient environ 6,000 nouveaux emplois, pour un investissement total de \$66 millions vient s'ajouter aux projets d'habitation de maisons unifamiliales, de duplex ou en rangée que la Société a approuvés ou doit approuver dans le cadre de l'application générale de la Loi de l'habitation familiale.

EN 1970, MOINS DE NAISSANCES ET PLUS DE DECES QU'EN 1969, AU QUEBEC

Pendant la période du 1er janvier au 30 novembre 1970, au Québec, le nombre des naissances a été inférieur de quelque 5% à celui qui avait été enregistré au cours de la période correspondante de 1969; par contraste, on a dénombré environ 5% de plus de décès.

C'est ce qu'a révélé, à l'occasion d'une entrevue accordée à l'équipe de "Québec vous informe", le Dr Jean-M. Fredette, directeur du Service de la population au ministère des Affaires sociales.

Du 1er janvier au 30 novembre 1970, la diminution du nombre des naissances a été de l'ordre de 5,000 comparativement à la période correspondante de 1969, et d'environ 18,000 par rapport

aux périodes correspondantes des années 1965 à 1967.

Pour ce qui a trait aux décès, on en a compté 37,664 du 1er janvier au 30 novembre 1970, soit presque 1,800 de plus qu'au cours des onze mois correspondants de 1969.

"Il faut cependant se rassurer, de déclarer le Dr Fredette, et considérer l'augmentation du nombre de décès comme une facette normale de l'évolution démographique au Québec".

Enfin, du 1er janvier au 30 novembre 1970, il y a eu au Québec 318 mariages (.07% de plus que durant la période correspondante de 1969.

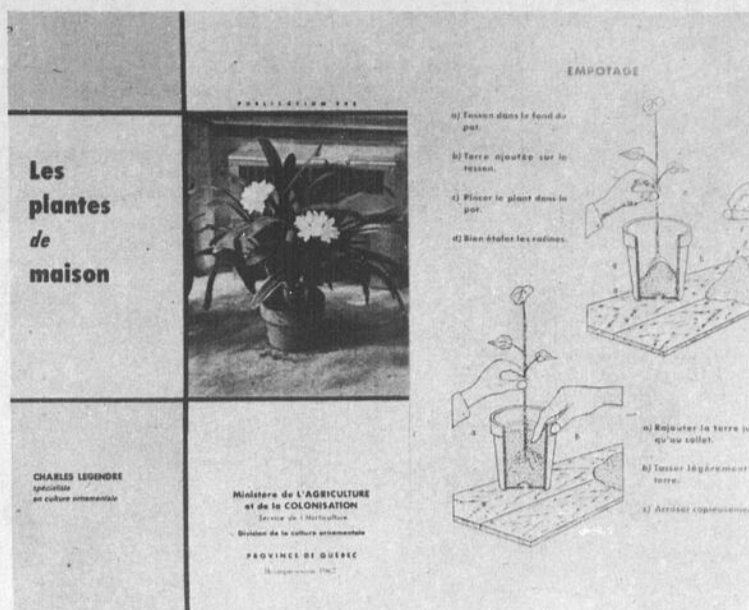
LE GOUVERNEMENT SEVIRA CONTRE LES GENS QUI JETTENT DE LA NEIGE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le gouvernement du Québec sévira contre les personnes qui, sous prétexte de débayer leur terrain, déposent de la neige dans l'emprise d'une route relevant de la juridiction du ministère de la Voirie.

On sait que la loi interdit de déposer quoi que ce soit dans l'emprise d'un chemin public, car un tel geste met en danger la sécurité du voyageur.

Le gouvernement entreprendra donc des procédures judiciaires contre les délinquants, qu'ils soient propriétaires ou occupants d'un terrain en bordure d'une route, et ce sous réserve de tous recours pour les frais d'enlèvement et les autres dommages que le dépôt illégal aura pu causer.

Le ministère de la Voirie, qui doit consacrer cet hiver une somme de plus de \$30,000,000 à l'entretien du réseau routier québécois, compte sur la collaboration de la population afin d'assurer la plus grande sécurité possible aux automobilistes.



LES PLANTES DE MAISON. - De nos jours, les plantes de maison sont considérées comme faisant partie de la décoration intérieure de tout logement; elles apportent gaieté et vie par la richesse de leur feuillage et l'éclat de leurs fleurs qui s'harmonisent avec l'aménagement. Mais une maison n'est pas une serre. Il faut donc choisir des plants robustes n'exigeant pas de soins exagérés. On doit aussi respecter certaines conditions de lumière, de température, d'humidité. Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec y a consacré une brochure intitulée "Les plantes de maison".

O.I.P.Q.

Donnons de notre sang

PROCUREZ-VOUS LA MOTO-NEIGE DE VOS REVES A UN PRIX TRES BAS

BOA-SKI mark II de luxe avec R.P.M.
Neuf 292 cc 19 h.p. Spécial \$700.

BOA-SKI mark I neuf 438cc 28 h.p.
2 cylindres Spécial \$750.

Mini BOA-SKI neuf 246 cc 1 cylindre
13 h.p. seulement \$549.95

SKIROULE neuf 340 cc 24 h.p. 2 cylindres \$775.

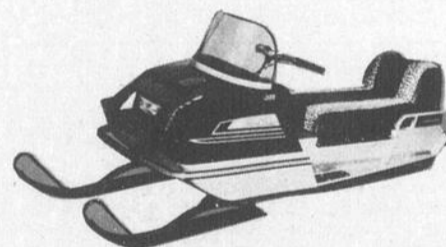
SKIROULE neuf 250 cc 15 h.p. 1 cylindre \$625.

CHEZ

MAURICE BROUSSEAU

Ste-Justine Tél. 383-4901

UNE VISITE EN VAUT LA PEINE



LA PANTHER de Arctic-Cat

VENTE PRE-INVENTAIRE

ESCOMPTE DE
20%
SUR TOUTE
LA MARCHANDISE
EN MAGASIN

VOUS TROUVEREZ
TOUT CELA ET
ENCORE PLUS
A LA

**DU 4 AU 29 JANVIER
INCLUSIVEMENT**

Habit de moto-neige - régulier: \$29.95

SPECIAL: \$23⁹⁵

Jacket en suède - régulier: \$69.95

SPECIAL: \$53⁹⁵

Complet de grande qualité - régulier: \$89.95

SPECIAL: \$71⁹⁵

Souliers modèle 71 - régulier: \$16.95

SPECIAL: \$13⁵⁵

BOUTIQUE CHEZ CLAUDE

ST-LEON DE STANDON

TEL.: 226-5235

L'original se fait rare dans les régions de Dorchester, Beauce et Bellechasse

Avec 6 originaux abattus dans Dorchester, 7 dans Bellechasse et 18 dans la Beauce, les amateurs de chasse à l'original feraient mieux d'aller dans d'autres régions plus peuplées. Voici les statistiques pour toute la province.

ORIGNAUX ABATTUS ET ENREGISTRÉS SAISON DE CHASSE 1970

Dénombrement au 28 décembre	Domiciliés			Non-domiciliés			Total
	Mâles	Femelles	Jeunes	Mâles	Femelles	Jeunes	
Abitibi-est	537	384	116	31	11	1	1,080
Abitibi-ouest	155	114	50	2	—	—	321
Beauce	8	5	5	—	—	—	18
Bellechasse	4	3	—	—	—	—	7
Berthier	61	71	15	1	2	—	150
Bonaventure	50	26	3	—	—	—	79
Champlain	—	—	—	2	—	—	2
Charlevoix	33	26	2	—	—	—	61
Chicoutimi	81	40	13	4	2	—	140
Deux-Montagnes (1)	—	—	—	—	—	—	6
Dorchester	5	—	1	—	—	—	59
Duplessis	38	12	4	3	2	—	12
Frontenac	7	3	2	—	—	—	258
Gaspé-nord	126	110	22	—	—	—	204
Gaspé-sud	103	87	14	—	—	—	22
Gatineau	14	5	1	1	1	—	89
Joliette	49	24	11	4	1	—	17
Jonquière-Kénogami	6	111	—	—	—	—	37
Kamouraska	23	12	2	—	—	—	72
Labelle	39	28	4	1	—	—	29
Lac Saint-Jean	24	5	—	—	—	—	582
Laviolette	303	211	61	3	3	1	37
L'Islet	20	9	8	—	—	—	151
Maskinongé	73	54	20	4	—	—	279
Matane	155	111	12	—	1	—	118
Matapédia	68	42	8	—	—	—	130
Montcalm	68	46	15	1	—	—	16
Montmagny	8	5	3	—	—	—	23
Montmorency	11	12	—	—	—	—	18
Papineau	12	6	—	—	—	—	333
Pontiac	177	111	19	25	5	1	117
Portneuf	64	42	10	1	—	—	127
Québec	69	43	15	—	—	—	25
Rimouski	13	11	1	—	—	—	9
Rivière-du-Loup	5	2	1	1	—	—	352
Roberval	208	122	22	—	—	—	481
Rouyn-Noranda	252	166	47	8	7	1	277
Saguenay	165	101	10	1	—	—	75
Saint-Maurice	39	29	7	—	—	—	768
Témiscamingue	336	221	44	102	52	13	18
Témiscouata	11	6	1	—	—	—	—
Terrebonne (1)	—	—	—	—	—	—	—
Wolfe (1)	—	—	—	—	—	—	—
Autres (2)							82
Parcs et réserves (3)							400
	3,420	2,316	569	195	87	17	6,604
							400
							7,086

(1) Comté non ouvert à la chasse à l'original cette année.
 (2) Originaux abattus dont le sexe ou l'endroit n'a pas été indiqué sur la partie du permis de chasse servant à l'enregistrement de l'animal.
 (3) La Vérendrye, Laurentides et Matane. Les originaux abattus dans Saint-Maurice et Portneuf sont compris dans les chiffres cités par comté.

Une première fois depuis fort longtemps...!

DIMINUTION DES ACCIDENTS DANS LA REGION DE QUEBEC

Le ministre québécois des Transports, M. Georges-E. Tremblay, félicite les automobilistes de la région de Québec pour la meilleure façon de conduire leurs véhicules en octobre 1970, performance qui a permis une diminution appréciable du nombre des accidents de la route dans toutes les régions du Québec, en dépit d'une augmentation d'environ 10% du nombre de véhicules automobiles et de leurs conducteurs. M. Tremblay a précisé que 12.786 accidents de la route furent enregistrés au Québec en octobre 1970, au regard de 13,924 durant le mois correspondant de l'année 1969. Diminution de 1,138, ou 8.2%! On a compté 142 victimes en octobre 1970, soit 34 de moins (19.4%) qu'en octobre 1969. Enfin, durant le même mois, la route a fait 3,693 blessés, comparativement à 4,020 en octobre 1969. Diminution de 327, ou 8%!



AVIS

CULTIVATEURS

ABATTOIR CHEVALIN

MONSIEUR,

Nous achetons des animaux de toutes sortes.

SPECIALITE: animaux morts ou malades: chevaux, vaches, etc... etc...

AMEDEE FORTIER

St-Claire Tél.: 883-3575

Les 12,786 accidents de la circulation enregistrés en octobre dernier se sont produits aux endroits suivants: chemins droits, 5,764; intersections, 5,001; courbes, 1,061; côtes, 256; passages à niveau, 12; ponts, 214; autres, 478.

Apparaissent au bilan des victimes: 57 conducteurs (8 de sexe féminin), 39 occupants (6 enfants), 5 cyclistes (3 enfants), 4 motocyclistes, et 37 piétons (17 enfants). Au nombre des blessés, on compte 1,184 conducteurs (222 de sexe féminin) et 1,553 passagers (771 femmes et 203 enfants), 111 cyclistes (72 enfants), 138 motocyclistes et 42 autres occupants de motocyclettes, et 665 piétons (389 enfants).

M. Georges-E. Tremblay espère que les automobilistes de notre région se montreront aussi prudents tout au long de l'année 1971 et qu'ils réduiront encore le nombre des accidents de la route.

LES ACCIDENTS SE PRODUISENT SUR CHEMIN DROIT OU AUX INTERSECTIONS

Les rapports d'accidents de la route survenus durant le mois d'octobre au Québec indiquent que la grande majorité des 12,786 tragédies enregistrées se sont produites sur un chemin droit ou à une intersection de routes; plus de la moitié sont survenues alors qu'il faisait jour.

Des chiffres rendus publics par le ministre québécois des Transports, M. Georges-E. Tremblay, révèlent en effet que, des 12,786 accidents rapportés, 5,764 ont eu lieu sur un chemin droit et 5,001 à une intersection. De plus, il s'en est produit 1,061 dans des courbes, 256 sur les côtés de la route et 214 sur des ponts. Les passages à niveau ont été le théâtre de 12 tragédies, tandis que 478 autres accidents sont arrivés en divers endroits.

Rappelant que 7,761 accidents sont survenus le jour, le ministre des Transports a toutefois souligné le fait qu'il s'en est produit presque autant, soit 5,025 durant la nuit, au moment où la circulation est normalement moins intense. M. Tremblay a invité les automobilistes à réduire leur vitesse la nuit et à redoubler de prudence spécialement par mauvais temps.

Un océan d'eau chaude à votre portée



Plus rapide et plus économique. Fournit jusqu'à 95 gallons d'eau chaude à l'heure. Chauffe l'eau 4 fois plus qu'un appareil à gaz et 8 fois plus rapidement qu'un chauffe-eau électrique. Aussi dépositaire des fournaises à l'huile.

Airtemp

VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE. VOUS CONSTATEREZ QU'ILS ONT LES PLUS BAS PRIX DANS LA REGION.

Bourgault & Frères Inc.

HUILE A CHAUFFAGE, GAZOLINE
SERVICE ET REPARATION DE BRULEURS

STE-HENEDINE TEL.: 935-3246 ST-ANSELME TEL.: 885-4292

A l'Auberge des Apalaches inc.

l'année 1971 débute d'une façon formidable avec un groupe vraiment impressionnant "LES JOKERS"



L'AUBERGE DES APALACHES, LE SEUL HOTEL DE LA REGION CLASSE AVEC 3 FLEURS DE LYS DANS LE DERNIER RECENSEMENT DU MINISTERE DU TOURISME

.....

CHEZ-NOUS, NOUS CONNAISSONS VOS BESOINS

A
 U
 po
 Les
 font
 core
 dettes
 le dou
 remp
 tres
 Les
 caiss
 senta
 tages
 cinq à
 Tous
 font d
 LES P
 Rober
 Jean-
 Miche
 Pierre
 Doric
 Miche
 Franç
 Berna
 Léo L
 Claude
 Rober
 Rayna
 André
 LES G
 Claude
 RESUL
 Lac E
 Lac E
 Lac E
 Lac E
 Lac E
 Lac E
 Lac E
 PARTI
 Sam.
 Dim.
 LIGUE
 CLASS
 Ste-Ma
 H. Abé
 Le Ma
 Canam
 P.-H.
 B. Dup
 LES M
 P. Jut
 B. Lar
 N. Gag
 M. Lal
 D. Syl
 M. A.
 J. Mic
 B. Cou
 G. Pép
 LE B.
 N. Gag
 J. Gag
 G. Vee
 P. Dal
 G. Syl
 S. Lag
 S. Ber
 R. Pot
 C. Cho
 E. Lec
 C. Pot
 D. Pou
 A. Gag
 M. Pot
 C. Gou
 J. Tur
 A. Ber
 R. Fer
 RESUL
 Dim. 3
 B. Du
 H. Ab

SUPER-VENTE DE JANVIER

A LA MERCERIE GIGUERE

COMMENÇANT VENDREDI 8 JANVIER JUSQU'AU 16 JANVIER
VOIR PAGE 12

Une fiche impressionnante pour les Pee-Wee de Lac Etchemin

Les Pee-Wee de Lac Etchemin font honneur à leur ville encore cette saison. Nos jeunes vedettes sont à l'oeuvre depuis le douze décembre dernier et ont remporté cinq des sept rencontres qu'ils ont disputées à date. Les deux échecs qu'ils ont encaissés les opposaient aux représentants de St-Honoré et les pointages furent très "serrés", soit cinq à quatre et quatre à deux. Tous les joueurs de l'équipe font de l'excellent travail mais on

ne peut s'empêcher de souligner les exploits de Robert et Jean-Guy Nadeau qui possèdent des fiches vraiment remarquables. Le premier a réussi à compter vingt et une fois et s'est mérité seize mentions d'assistance tandis que le second a accumulé à date dix-sept buts et douze passes.

Les gardiens de buts Claude Jacques et Germain Gagnon se distinguent également avec une moyenne très respectable de trois buts contre eux par partie.

LES PEE-WEE APRES 7 PARTIES

	BUTS	ASSTS	TOT.
Robert Nadeau	21	16	37
Jean-Guy Nadeau	17	12	29
Michel Fortin	7	4	11
Pierre Leclerc	0	8	8
Doric Rochefort	2	2	4
Michel Giguère	1	1	2
François Giguère	0	2	2
Bernard Deblois	0	1	1
Léo Landry	-	-	-
Claude Fortin	-	-	-
Robert Larochelle	-	-	-
Raynald Veilleux	-	-	-
André St-Hilaire	-	-	-

LES GARDIENS DE BUTS

	P.J.	P.C.	MOY.	BLANC.
Claude Jacques & Germain Gagnon	7	21	3.00	0

RESULTATS DES RENCONTRES DE LAC ETCHEMIN

Lac Etchemin 14, St-Joseph 2
Lac Etchemin 5, St-Prosper 2
Lac Etchemin 4, St-Honoré 5
Lac Etchemin 8, Beauceville 2
Lac Etchemin 6, Ste-Marie 4
Lac Etchemin 2, St-Honoré 4
Lac Etchemin 10, St-Joseph 2

PARTIES A VENIR

Sam. 9 janvier, Lac Etchemin vs Ste-Marie
Dim. 10 janvier, St-Prosper vs Lac Etchemin

LIGUE BEAUCE DORCHESTER LABATT CLASSEMENT

	P.J.	G.	P.	N.	P.P.	P.C.	PTS
Ste-Marie	17	12	5	0	104	74	24
H. Abénaquis	19	8	6	5	70	76	21
Le Marquis	19	8	9	2	98	115	18
Canam Steel	19	7	8	4	86	85	18
P.-H. Bernard	20	7	11	2	110	113	16
B. Dupont Auto	18	7	10	1	88	93	15

LES MEILLEURS COMPTEURS

	B.	A.	TOT.
P. Jutras (CS)	27	14	41
B. Landry (LM)	22	17	39
N. Gagnon (BDA)	22	16	38
M. Labonté (LM)	13	23	36
D. Sylvain (SM)	17	17	34
M. A. Lachance (PHB)	15	18	33
J. Michaud (PHB)	18	14	32
B. Couture (SM)	14	18	32
G. Pépin (HA)	13	17	30

LE B. DUPONT APRES 18 PARTIES

	P.J.	B.	A.	TOT.
N. Gagnon	18	22	16	38
J. Gagnon	18	11	17	28
G. Veer	18	9	11	20
P. Dallaire	16	10	8	18
G. Sylvain	18	5	12	17
S. Lagrange	18	3	12	15
S. Bernard	17	0	14	14
R. Poulin	9	8	5	13
C. Chouinard	18	4	7	11
E. Lecours	17	3	5	8
C. Poulin	18	2	6	8
D. Poulin	7	4	3	7
A. Gagnon	12	2	3	5
M. Pouliot	17	1	4	5
C. Gourde	17	1	2	3
J. Turmel	7	0	3	3
A. Bernard	4	2	0	2
R. Ferland	3	1	1	2

RESULTATS DE LA SEMAINE DERNIERE

Dim. 3 janvier:
B. Dupont 8, Le Marquis 7
H. Abénaquis 5, P.-H. Bernard 3

PARTIES A VENIR

Ven. 8 janvier:
P.-H. Bernard vs Ste-Marie, 9.00 hres
Dim. 10 janvier:
Le Marquis vs B. Dupont Auto, 2.30 hres
Mar. 12 janvier:
Ste-Marie vs P.-H. Bernard, 8.30 hres

STATISTIQUES DES GARDIENS DE BUTS

	P.J.	P.C.	MOY.	BLANC.
Lapierre & Goulet (HA)	19	76	4.00	2 (Goulet)
Dawson & Lemelin (SM)	17	74	4.35	2 (Dawson)
J. Cloutier (CS)	19	85	4.47	0
St-Hilaire & Veilleux (BDA)	18	93	5.16	2 (St-Hil.)
D. St-Laurent (PHB)	20	113	5.65	0
Deslongchamps & Poulin (LM)	19	115	6.05	0

UN IMPORTANT GAIN POUR LE B. DUPONT AUTO

Dans un match disputé dimanche dernier au stade de Ste-Marie, les protégés de Jacques Turmel ont joué du très bon hockey et l'ont emporté huit à sept contre Le Marquis de St-Joseph. Jean Gagnon s'est mérité la part du "lion" avec un tour du chapeau et une aide. Le défenseur Serge Lagrange s'est aussi distingué et a participé à quatre buts des locaux.

Normand Gagnon, Roger Poulin et Claude Gourde ont obtenu chacun un but et une mention d'assistance. Pierre Dallaire et Gaby Veer ont complété le pointage des leurs, tandis que le colosse Serge Bernard a pour sa part accumulé deux passes.

Avec cette victoire, le B. Dupont se rapproche à trois points de la troisième position que détient Le Marquis et qui a joué une partie de plus.

Les locaux ont pris une avance de trois à zéro dès le premier vingt en marquant trois buts très rapides en moins de cinquante secondes à la seizième minute de jeu. Les auteurs de ces buts furent Gaby Veer, Roger Poulin et Jean Gagnon.

Au tout début de la seconde reprise, Jean Gagnon portait le compte quatre à zéro, complétant une stratégie de Serge Bernard. Peu après, Le Marquis riposta deux fois par l'entremise de Michel Labonté et Julien Nadeau. Au milieu du même engagement, Claude Gourde marquait son premier but de la saison alors que le B. Dupont était privé des services d'un homme. A dix-sept vingt-neuf, les adversaires ont mis à profit un avantage numérique et Claude Bernard déjoua St-Hilaire et porta le compte cinq à trois.

A une et seize de la période finale, Jean Gagnon complétait son truc du chapeau et un peu plus d'une minute après, Pierre Dallaire y allait de son dixième et procurait ainsi une avance assez confortable aux locaux, le compte devenant sept à trois. Cependant Le Marquis continua d'attaquer et marqua trois buts sans riposte dont deux pendant que les locaux étaient pénalisés, réduisant ainsi la marge à un seul point. Peu après, Le Marquis fut pris en défaut et Normand Gagnon en profita pour marquer le but qui devait assurer la victoire aux siens. A la quinzième minute, Michel Labonté vint fermer le pointage avec son deuxième de la rencontre et cela pendant que son équipe était privée d'un homme.

SOMMAIRE:

1ère période:
1) BDA: G. Veer (N. Gagnon, C. Gourde) 16.09
2) BDA: R. Poulin (J. Gagnon, S. Lagrange) 16.32
3) BDA: J. Gagnon (S. Lagrange) 16.57
Pénalités: C. Chouinard et J. Doyon.

LIGUE DE BALLON-BALAI DORCHESTER-MOLSON

Dans le tournoi de "mise en forme" de la ligue le Restaurant Martini a battu Ste-Justine en finale 1 à 0 et l'équipe féminine de Robert Fortin a disposé de Ste-Justine 1 à 0. Dix équipes de la ligue ont pris part au tournoi. Les ligues de ballon-balai ouvrent leur cédule régulière vendredi soir prochain à 8.30 p.m.

JEAN GAGNON IMPRESSIONNE...

Depuis quelques parties, le rapide joueur de centre Jean Gagnon vole la vedette chez les locaux.

Avec une magistrale performance de quatre buts et cinq passes au cours de ses deux derniers matchs, Jean a franchi plusieurs échelons au tableau des compteurs.

A cette allure, le rapide numéro 9 pourrait bien se retrouver sous peu parmi les meilleurs franc-tireurs du circuit.

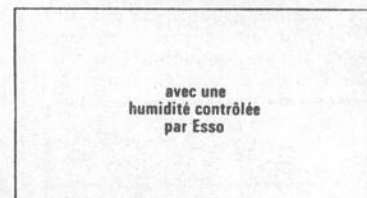
2ème période:

4) BDA: J. Gagnon (S. Bernard) 0.21
5) LM: M. Labonté (seul) 1.35
6) LM: J. Nadeau (G. Boily, A. Grondin) 4.59
7) BDA: C. Gourde (seul) 9.51
8) LM: C. Bernard (B. Landry, M. Labonté) 17.29
Pénalités: D. Poulin, S. Bernard, C. Chouinard (2), C. Bernard, R. Gravel, A. Grondin.

3ème période:

9) BDA: J. Gagnon (R. Poulin, S. Lagrange) 1.16
10) BDA: P. Dallaire (S. Bernard) 2.43
11) LM: B. Landry (seul) 4.16
12) LM: G. Boily (M. Labonté, J. Nadeau) 10.31
13) LM: L. Chabot (J. Marcoux, B. Landry) 11.20
14) BDA: N. Gagnon (S. Lagrange) 13.44
15) LM: M. Labonté (seul) 15.12
Pénalités: C. Chouinard, P. Dallaire, M. Binette, L. Chabot, D. Roy.
Compte final: B. Dupont 8, Le Marquis 7.

OFFREZ À VOTRE FAMILLE LA PROTECTION INVISIBLE



On ne peut voir, toucher ou sentir l'humidité, mais on en remarque vite l'absence lorsque pendant l'hiver, l'air trop sec de la maison nous incommode.

Cet air sec, en plus d'endommager les meubles, les tissus et les tableaux de votre foyer, peut être pour votre famille la source de désagréments tels que peau sèche, gorge irritée, lèvres gercées et autres irritations.

Donnez à votre famille et à votre foyer, la protection de l'humidificateur Esso modèle 105

UN AUTRE PRODUIT POUR LE CONFORT AU FOYER Esso

Appelez-nous et renseignez-vous sur LA PROTECTION INVISIBLE

LUCIEN GAGNON
Entrepreneur
Plomberie et chauffage
LAC ETCHEMIN
TEL.: 625-3831

★ CINEMA ★

ETOILE

STE-JUSTINE Qué.

Horaire des Programmes
Samedi: 8 hres
Dimanche: 7.30 hres
Programme sujet à changement sans avis

SAM. DIM. 9-10

WALT DISNEY
FRISSONS GARANTIS
avec VAN DYKE
LORNA & ROBINSON
distribué PROVINE (NEVER DULL MOMENT)

AUSSI

VIOLENCE A OKLAHOMA
14 ans et plus
Rick Horn
Scope
TECHNICOLOR

A VENIR:
DEUX GRANDS SPECIAUX POUR FEVRIER
FUNNY GIRL et DEUX FEMMES EN OR

MM. DENIS ET GASTON CARON REMPORTENT LE CHAMPIONNAT

Dimanche le 3 janvier 1971, le Club Royal d'Auto-Neige de St-Benjamin avait organisé les CHAMPIONNATS D'AUTO-NEIGE de ST-BENJAMIN à Morissette Station.

Plus de 50 compétiteurs prirent part aux courses devant une foule enthousiaste. MM. Jos. Chabot et Clément Lachance tous deux de La Gadeloupe furent couronnés les grands vainqueurs en remportant la palme dans les deux classes ouvertes.

Les deux classes réservées aux résidents de St-Benjamin soulevèrent les amateurs et furent remportées par Denis et Gaston Caron.

Cette compétition se clôtura par la remise des bourses et des trophées O'Keefe à chacun des trois premiers de chacune des classes à l'Hôtel Central de Morissette.

Monsieur Gaston Caron, l'animateur en chef du Club Royal, est très satisfait des résultats et tient à re-

mercier les compétiteurs et les spectateurs qui ont supporté son organisation.

Ci-joint palmarès de cette compétition.

**A l'Éditeur sportif,
RESULTAT DES CHAMPIONNATS
DE ST-BENJAMIN 1971 (Auto-Neige)**

3 janvier 1971

Classe 0 à 295 c.c.

1er Gérard Lessard, (Bombardier)
2ème Léandre Simard, (Bombardier)
3ème Roger Caron (Bombardier)

Classe 296 à 340 c.c.

1er Régis Simard, (Bombardier)
2ème Raymond Morin, (Boa-Ski)
3ème Fabien Dulac, (Bombardier)

Classe 341 à 440 cc.

1er Clément Lachance (Boa-Ski)
2ème Réjean Gagnon (Bombardier)
3ème Gaston Caron (Boa-Ski)

Classe 441 à 650 cc.

1er Jacques Bissonnette (Artic Cat)
2ème Adélard Nadeau (Moto-Ski)
3ème Paul-Armand Caron (Moto-Ski)

Classe 651 à 800 cc.

1er Jos. Chabot (Boa-Ski)

2ème Denis Caron (Moto-Ski)
Classe réservée aux résidents de St-Benjamin
0 à 440 cc.

1er Gaston Caron (Boa-Ski)
2ème Roger Caron (Bombardier)
3ème Fernand Bélanger (Bombardier)

441 à 800 cc.

1er Denis Caron (Moto-Ski)
2ème Edgar Caron (Moto-Ski)
3ème Adélard Nadeau (Moto-Ski)

CLASSE OUVERTE (CHAMPIONNAT)

0 à 440 cc.

1er Clément Lachance (Boa-Ski)
2ème Raymond Boucher (Moto-Ski)
3ème Réjean Gagnon (Bombardier)

441 à 800 cc.

1er Jos. Chabot (Boa-Ski)
2ème Maurice Vachon (Bombardier)
3ème Jacques Bissonnette (Artic Cat)

CARTES D'AFFAIRES



Monnette Frères S.M.
Débossage-Peinture
Réparations générales de carrosseries

Remorquage jour et nuit

STE-CLAIRE, Dorch. TEL.: 645-3381

DORCHESTER REFRIGERATION

Ste-Claire, Dorchester

TEL.: 883-3383

VENTE ET REPARATION

de tous systèmes de réfrigération, vente et installation de chambre froide. Réfrigérateurs et congélateurs, meubles et accessoires électriques, prélatrs de tous genres, tapis de vinyle et tuiles ainsi que vaste choix de cadeaux.

L. G. LACASSE, prop.

Pour ceux qui désirent la Perfection*



NETTOYEUR **Moderne** INC.

SERVICE DE LAVAGE DE CHEMISES
ENTREPOSAGE DE FOURRURES

Lac Etchemin,

Tél.: 625-3821

DYNAMITAGE ET FORAGE

Ciment - Roc - Pavage - Portes de caves - Fossés.

OUTILLAGE COMPLET

2 compresseurs pour mieux vous servir
Marteaux et accessoires.

RUSSELL VACHON

Ste-Germaine

Tél.: 625-5272

Pour toutes réparations ou échanges de transmissions automatiques, consultez:

BEUCE TRANSMISSION AUTOMATIQUE

Noël Lessard prop.

5320, boul. Lacroix

Ville St-Georges

TEL.: 228-6671 res.: 228-2354

LES JOUEURS DE LA SEMAINE



Nom: Yvon Gagnon
Date de naissance: 30 mai 1945

Grandeur: 5'8"

Poids: 175 livres

Provenance: Ste-Rose

Etat civil: Marié (à Mariette Giguère depuis 1968 et père de 2 enfants: Philippe et Isabelle)

Formation sportive: Ecole Normale Laval 1961 à 1964; Jos Audet Ltée Ste-Rose 1965 à 1969; Roy et Frères St-Prosper 1969-70; Manoir Etchemin 1970-71.

Position: Centre ou ailier droit.

Trophées: Premier compteur (4 fois) 1965 à 1969.

Le plus utile à son équipe lors des séries éliminatoires 1968-69.

Trait spécial: préfère déjouer le gardien de but plutôt que de lancer.

Athlète préféré: Jean Béliveau.

Profession: Professeur

Passe-temps: Hockey, tennis, natation, balle-molle, musique, quilles et sport télévisé.



Nom: Gaby Métivier.

CARTES PROFESSIONNELLES

JAMES DUFOUR

notaire

LAC ETHEMIN - TEL.: 625-2751

9 à 12 heures - 1½ à 5 heures

LE SOIR SUR RENDEZ-VOUS

St-Léon de Standon: mardi à 11 heures

St-Malachie: Mardi à 1 heure (tél.: 642-2843)

St-Qdilon: Vendredi à 3 heures.



Tel: 789-2888

Studio Gil-Met Enr.

PHOTOGRAPHES PROFESSIONNELS

INDUSTRIELLE - COMMERCIALE - MARIAGE

St-Damien,

Cité Bellechasse

DR ALAIN LANGIS O.D.

OPTOMETRISTE

Lac Etchemin, Dorchester

Tél.: 625-4981

Bureau: Dr Larontaine

Mercredi: 10 A.M. à 10 P.M.

Examen de la vue Ste-Claire

C.P. 218 LAC ETHEMIN

TEL.: 625-4561



A.B. Chabot

PHOTOGRAPHE

PHOTO EN COULEUR ET
NOIR ET BLANC

MAITRE HORLOGER-BIJOUTIER

Depuis trente ans à votre service

POUR VOTRE SECURITE
CONSULTEZ-NOUS

ASSURANCES



GÉNÉRALES

Ls-R. MORENCY

COURTIER D'A. ASS.

3ième AVENUE

C.P. 338 - LAC ETHEMIN, QUÉ. - TÉL.: 625-2631

Date de naissance: 25 septembre 1948

Grandeur: 5'8"

Poids: 180 livres.

Provenance: Lac Etchemin.

Etat civil: célibataire.

Formation sportive: Ferland et Bégin 1968-69; B. Dupont Auto 1969-70; Ma-

HENRI ROY D.C.

CHIROPATICIER

Tous les jrs de 9h. a.m. à 7h. p.m.

461, 1ère Ave, Tél. 228-3852

ST-GEORGES-EST

Edifice Gagnon, photographe



**CENTRE DE
MAIN D'OEUVRE
DU
CANADA**

BONJOUR

CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA

Cette chronique sur les occasions d'emplois est un message d'intérêt public présenté par votre Journal La Voix du Sud, Lac Etchemin, Dorch. Qué. en collaboration avec le Centre de Main-d'œuvre du Canada de Ville St-Georges.

OPPORTUNITES D'EMPLOIS DANS LA REGION

FEMMES:

F-786 Contremaîtresse avec bonne expérience dans la fabrication de vêtements. Salaire \$100. et plus par semaine.

HOMMES:

H-210 Commis comptable possédant de 5 à 6 ans d'expérience en comptabilité industrielle. Traitement selon compétence.

MESSAGE SPECIAL

Des cours de service de tables, techniques de vente, menuiserie d'établi, ainsi que commis aux pièces, débiteront en janvier prochain.

Les personnes intéressées à améliorer leur chance d'emploi en suivant l'un de ces cours, doivent communiquer le plus tôt possible avec le Centre de Main-d'œuvre du Canada, 271, 1ière Avenue Est, Ville St-Georges. Tél.: 228-4806.

Le Gérant et les employés de votre Centre de Main-d'œuvre du Canada vous souhaitent d'Heureuses Fêtes & une Bonne et Heureuse Année!

**BENEDICTION DES MOTOS-NEIGE
AU CHALET DE L'O.T.J. DE STE-JUSTINE**



En présence de M. le maire Louis-Philippe Lessard, du président de l'O.T.J. M. Armand Roy, M. le curé Paul Matte de Ste-Justine a procédé à la béné-

diction des motos-neige. En tout environ une cinquantaine de motos-neige étaient au rendez-vous.

noir Etchemin 1970-71.
Trait spécial: déteste le jeu dépourvu de toute rudesse.
Athlète préféré: Bobby Orr.
Profession: Fonctionnaire hospitalier.
Passe-temps: Hockey, ballon-balai, (taverne depuis le 23 décembre 1970?)



Nom: Reynald Gagnon.
Date de naissance: 10 février 1946
Grandeur: 5'8"
Poids: 147 livres
Provenance: Originaire de Ste-Rose, résident de Giffard depuis 1969.
Etat civil: célibataire (pour peu de temps encore)
Formation sportive: Séminaire de St-Georges 1959 à 1967; I.P.L. St-Damien 1969-70; Manoir Etchemin 1970-71.
Position: Gardien de but
Trophée: Joueur le plus utile (I.P.L. St-Damien 1969-70)
Trait spécial: Gardien de but le plus pénalisé à chaque saison.
Athlètes préférés: Gordie Howe et Glenn Hall
Profession: Professeur
Passe-temps: Hockey, bal-le-molle, tennis, camping, quilles.

**CHEVREUILS ABATTUS
ET ENREGISTRES**

SAISON DE CHASSE 1970

Dorchester compte 70 chevreuils abattus, la Beauce 68 et Bellechasse 52. Même si ces chiffres sont relativement peu élevés à comparer avec certaines autres régions de la province, dans la région immédiate de Québec ils sont les plus importants. Voici d'ailleurs les statistiques pour toute la province:

Dénombrement au 28 décembre

	Total
Argenteuil	221
Arthabaska	24
Bagot	2
Beauce	68
Bellechasse	52
Berthier	1
Bonaventure	448
Brome	102
Châteauguay	2
Compton	188
Deux-Montagnes	5
Dorchester	70
Drummond	17
Frontenac	146
Gaspé-nord	73
Gaspé-sud	117
Gatineau	616
Huntingdon	25
Joliette	24
Kamouraska	157
L'Assomption	3
Labelle	679
Lavolette	11
Lévis	2
L'Islet	111
Lotbinière	12

ANNONCES CLASSEES

625-7471

TROIS FACONS DE COMMANDER:

Au bureau: La Voix du Sud,
aux Presses Lithographiques de Lac Etchemin.
Par la poste: C.P. 490, Lac Etchemin, Dorchester.
Par téléphone: La Voix du Sud, 625-7471.

Les petites annonces sont payables d'avance et doivent parvenir à nos bureaux au plus tard le mardi midi pour parution le jeudi.

TARIF

Une insertion de 25 mots ou moins \$2.00
Chaque mot additionnel05
Location de case postale50
Annonce encadrée, prix minimum \$2.50

625-7471

A VENDRE bois de chauffage pour poêle, fournaise et aussi pour foyer. Pour renseignements, communiquez à Ste-Sabine, après 6 hres p.m. Tél.: 4371.

A LOUER maison. Possession immédiate, 1ière Avenue, Lac Etchemin. S'adresser à 625-3831.

ATTENTION! Votre cabine d'auto-neige est endommagée, égratignée, ne vous en faites pas, ouvrage garanti, pour informations téléphonez à

625-3912, 227 rue Chouinard.

ON DEMANDE personnes pour vendre des batteries de cuisine, services de vaisselle, coutelleries, etc. Ventes à pourcentage. Ecrire à C.P. 67, Ste-Justine Langevin.

A VENDRE tours d'avions tous les jours à l'Aéroport de Lac Etchemin. Voyez votre région du haut des airs pour aussi peu que \$5.00. Pour informations s'adresser à tél.: 625-7111, 625-6901.

LES PORTE-COULEURS DU STE-JUSTINE



L'Equipe Hôtel Tanguay fait partie de la ligue Etchemin La-batt.



Commanditée par L. Brousseau Sport, cette équipe fait partie de la ligue Midget.



Les Pee-Wee sont commandités par La Chambre de Commerce de Ste-Justine.

EN TRES GRAND SPECIAL

Jeudi au Vendredi

7-9-10-11-12-13-14-15 Janvier

VOYEZ!

**18 ANS
Adultes**

**le Miracle
de L'Amour**

**1ère et 2ème
PARTIE**

COULEURS

au même programme!

THEATRE ROYAL Lac Etchemin

A VENIR: "MIRACLE DE L'AMOUR" 3e partie
(Ta femme cette inconnue).
Du 11 au 18 février inclusivement.

"Le Miracle de l'Amour" 1ère et 2ème partie, au CINEMA
ST-JUSTE, samedi et dimanche 16, 17 janvier.

LES VICTIMES D'ACCIDENTS DE LA ROUTE SONT SURTOUT DES ADULTES DE SEXE MASCULIN

Parmi les 142 personnes tuées sur les routes du Québec durant le mois d'octobre dernier, près du tiers — soit 57 — étaient des conducteurs d'automobiles et 39 étaient des passagers; on a enregistré également la mort de 37 piétons, de 5 cyclistes et de 4 conducteurs de moto-neige. En tout, le nombre des victimes s'établit à 116 adultes et 26 enfants.

Ces chiffres compilés par le ministère des Transports du Québec ont été rendus publics par le ministre, M. Georges-E. Tremblay.

On note particulièrement que ce sont les adultes qui ont été le plus souvent touchés avec 116 victimes. Ce chiffre comprend 90 hommes dont 49 conducteurs d'automobile et 19 passagers, en plus de 2 cyclistes, 4 conducteurs de moto-neige et 16 piétons. Chez les adultes de sexe féminin, on compte 26 morts, soit 8 conductrices d'automobile et 14 passagères; il n'y a eu aucune victime parmi les cyclistes et parmi les adeptes de la moto-neige, mais 4 femmes ont été mortellement frappées alors qu'elles circulaient à pied sur la route.

Quant aux 26 enfants tués, 17 étaient des garçonnets dont 3 avaient pris place dans des voitures, alors que 3 autres étaient des cyclistes et 11 étaient des piétons. Enfin, parmi les 9 fillettes décédées, 3 étaient dans une automobile et 6 allaient à pied sur la route.

Se disant profondément attristé de ces pertes de vie, le ministre des Transports a exhorté tous les automobilistes et autres usagers de la route à faire preuve sans cesse d'une grande prudence pour que le nombre de tragédies routières continue de diminuer.

LES PERMIS DE CONDUIRE SONT SUSPENDUS SURTOUT POUR INFRACTION AU CODE CRIMINEL

Un grand total de 11,148 permis de conduire ont été suspendus au Québec durant le mois d'octobre dernier; de ce nombre, 93,4% ont été enlevés à leurs détenteurs pour infraction au Code criminel et les autres, soit 6,6% pour infraction au Code de la route.

C'est le ministre des Transports du Québec, M. Georges-E. Tremblay, qui a annoncé cette nouvelle alors qu'il rendait public un rapport statistique mensuel préparé par son ministère.

Le rapport indique notamment que la majorité des 1,074 (93,4%) suspensions effectuées en vertu du Code criminel ont été motivées par la conduite d'un véhicule alors que les facultés du conducteur étaient affaiblies (55,1%) par l'alcool; par ailleurs, dans 17,1% des autres cas, le test de l'ivressomètre indiquait une consommation supérieure à la limite permise. Les autres motifs de suspension ont été le délit de fuite (12,5%), la conduite durant suspension de permis (4,5%), la conduite dangereuse (3,8%) et la négligence criminelle (0,3%).

Quant aux 74 (6,6%) suspensions pour infraction au Code de la route, elles ont été imposées pour vitesse excessive (3,0%) conduite imprudente (1,8%), conduite durant suspension (1,2%) et délit de fuite (0,6%).

Le ministre Tremblay en a profité pour rappeler aux automobilistes que la suspension de permis est source de nombreux inconvénients et a invité chacun à éviter les infractions qui peuvent éventuellement entraîner la perte de leur privilège de conduire.

SUPER-VENTE DE JANVIER

MERCERIE GIGUERE
LAC ETCHEMIN

COMMENÇANT VENDREDI 8 JANVIER
JUSQU'AU 16 JANVIER

GILETS POUR HOMMES

MANCHES LONGUES. TISSU 100% NYLON, EXTRA-DURABLE. REGULIER \$5.95 et \$6.95

SPECIAL: **\$3.95**

SOULIERS POUR HOMMES

LOT DE SOULIERS DESASSORTIS POUR HOMMES. DIFFERENTS MODELES. REGULIER: \$10.95 à 19.95

SPECIAL: **\$5.00**

BOTTILLONS POUR FILLETES

EN VINYLE AVEC UNE CHAUDE DOUBLURE. REGULIER: \$5.95 et 6.95

SPECIAL: **\$3.95**

BOTTILLONS POUR DAMES

LOT DE BOTTILLONS EN CUIR OU EN VINYLE. DES VALEURS DE \$11.95 à 21.95

EXTRA SPECIAL **\$5.00**

PANTALONS DE SKI

100% NYLON. COULEUR: NOIR REGULIER: \$11.95

SPECIAL: **\$5.95**

PALETOTS POUR HOMMES

LOT DE PALETOTS EN VINYLE. DOUBLURE SIMILI-FOURRURE DETACHABLE. REGULIER: \$34.95 et 39.95

SPECIAL: **18.00**

20%

d'escompte sur tous les habits en stock et sur mesure

ESCOMPTE
DE **20%**
A **50%**

SUR
TOUT LE STOCK

CHEMISES
DE
TOILETTE
POUR HOMMES

TISSU SANS REPASSAGE.
MANCHES LONGUES.
CHEMISES AVEC CRAVATE EN PAREIL.

EXTRA SPECIAL
\$3.95

DES VENDREDI
PROFITEZ
DE NOTRE
SENSATIONNELLE

VENTE

PANTALONS POUR HOMMES

PRESSAGE PERMANENT. 30% NYLON, 70% VISCOSE.

SPECIAL: **\$4.95**

SOUS-VETEMENTS THERMAL

CALECON OU CAMISOLE THERMAL 100% COTON.

SPECIAL: **\$1.45**

BAS POUR HOMMES

BAS 100% NYLON EXTENSIBLE. REGULIER: \$1.50

SPECIAL: **2 pour \$1.50**

BOTTILLONS POUR HOMMES

Bottillons ou souliers doublés pour hommes, grandeurs désassorties. Très belle qualité pour un prix dérisoire. Regulier: \$15.75 et 18.95

SPECIAL: **\$5.00**

BLOUSONS POUR GARCONS

EN NYLON PIQUE AVEC DOUBLURE SIMILI-FOURRURE. REGULIER: \$11.95

SPECIAL: **\$7.95**

SOULIERS POUR DAMES

LOT DE SOULIERS POUR DAMES. DIFFERENTS MODELES. REGULIER: \$8.95 à 14.95

SPECIAL: **\$2.00**

NE MANQUEZ PAS NOTRE
SUPER-VENTE